

La société historique et l'ASSA exposent: « De l'Aiguillon à Eyrac, un patrimoine à sauvegarder »

La société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch (SHAAPB) et l'Association de Sauvegarde du Site d'Arcachon (ASSA) présentent leur exposition « De l'Aiguillon à Eyrac, un patrimoine à sauvegarder »

Pendant les quatre semaines de Juillet, cette exposition se tiendra la maison de quartier Aiguillon-Saint Ferdinand au 1 rue de la pêcheurie.

Cette exposition vous permettra de découvrir la richesse du patrimoine du quartier, reflet de son histoire, à partir de plans à différentes époques et de photos actuelles de ce patrimoine. « Cette exposition nous permet de valoriser et de protéger notre patrimoine bâti et paysagé sur cette partie historique d'Arcachon. Elle est le début d'une longue série de promotion d'Arcachon par l'intermédiaire d'évènements, de visites du patrimoine et de supports écrits »

À propos de la société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch :

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (SHAAPB) a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région et ce, dans tous les domaines : événementiels, sociaux, géographiques, économiques, artistiques, généalogiques.

Les actions de la Société s'exercent notamment par : l'édition

d'un bulletin trimestriel, l'organisation de conférences, colloques, expositions, cours et sorties culturelles...

À propos de l'Association de Sauvegarde du Site d'Arcachon :

L'Association de Sauvegarde du Site d'Arcachon (ASSA) a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine bâti et paysager de la ville d'Arcachon.

« Nous avons conscience de l'extrême richesse du patrimoine historique, architectural et environnemental de la cité, de tout ce qui fait son exceptionnelle qualité de vie et de notre devoir de transmission aux générations futures. Nous sommes des veilleurs à la recherche du juste équilibre entre évolution et protection. Le domaine d'action de l'ASSA concerne principalement l'urbanisme, le patrimoine et l'environnement, mais peut être étendu en cas de besoin à des domaines annexes ayant des conséquences sur le domaine principal. »